



InfoHunter est un programme pédagogique pour accompagner les jeunes à mieux comprendre la fabrique de l'information et à développer leur esprit critique

Découvrir la thématique

Fiche complémentaire

Parcours pédagogique Collège/Lycée

Décrypter les discours de haine en ligne

Niveau : 4^e-2^{nde}
Âge : 13 à 16 ans

Introduction

Le parcours “Décrypter les discours de haine en ligne” vise à **sensibiliser les jeunes de la 4^e à la 2^{nde} aux discours de haine** pour apprendre à mieux les reconnaître et déconstruire les mécanismes sur lesquels ils s’appuient. Il est en particulier axé sur la **haine raciale en ligne**. L’étude de cette thématique avec les jeunes peut causer **quelques difficultés**, liées à des notions complexes à expliciter, aux questionnements des jeunes autour du conflit israélo-palestinien ou encore en raison de propos déplacés.

Cette fiche a pour objectif de **vous accompagner dans la préparation et l’animation de votre séance**, en vous donnant les bases nécessaires pour appréhender le sujet et vous sentir plus à l’aise avec la thématique.

Cette fiche vous permettra de **définir les différents termes liés au sujet, comprendre le contexte historique, connaître des éléments juridiques sur les discours de haine et découvrir des conseils pour mener à bien votre séance**.

Étudier les discours de haine en ligne à l’École

Aujourd’hui, Internet et les réseaux sociaux prennent une **place importante dans la vie des jeunes**. Si les moyens de communication numériques peuvent avoir de nombreux effets bénéfiques (communication, information, divertissement, créativité, organisation...), **certains de leurs usages peuvent être problématiques et nécessitent un accompagnement**. C’est le cas des **discours de haine**, particulièrement présents sur Internet et sous diverses formes : image, texte, vidéo... L’exposition aux discours de haine est également **facilitée par le fonctionnement même des réseaux sociaux**, qui favorisent des contenus qui buzzent, souvent positionnés aux extrêmes.

Les minorités ethniques et religieuses sont des cibles fréquentes de ces discours de haine. En Europe, 72 % des contenus haineux signalés en 2021 les ciblaient¹. Certaines populations sont particulièrement touchées, comme les Roms (12 % de ces messages) ou les Juifs (9 % de ces messages)². Afin de **sensibiliser au respect des autres et à la lutte contre les discriminations**, il apparaît donc nécessaire de travailler sur les discours de haine en ligne, en particulier dans le cadre scolaire.

L’École tient un rôle de premier plan dans la **formation du citoyen**, qui est notamment intégrée dans le **domaine 4 du socle commun des connaissances**. Sans se substituer aux familles, les enseignements doivent “transmettre aux jeunes les **valeurs fondamentales** et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays”, afin d’en faire des **citoyens éclairés**. Tout au long de leur scolarité, les enfants et les adolescents sont ainsi initiés à la citoyenneté, à la vie en communauté et au respect des autres. La **lutte contre les discriminations**, étudiée à plusieurs reprises dans les programmes scolaires, fait également l’objet d’une attention particulière à l’occasion de la **Semaine d’éducation et d’actions contre le racisme et l’antisémitisme** qui a lieu chaque année à la fin du mois de mars.

¹ *Sixième évaluation du code de conduite pour la lutte contre les discours haineux illégaux en ligne*, Commission européenne, 2021 (à télécharger ici : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/fs_21_5106)

² Ibid.

Discours de haine : définitions

Qu'est-ce qu'un discours de haine ?

Il existe **peu de définitions du discours de haine** et aucune qui n'est universellement admise. En Europe, cependant, il convient de se référer à la définition de la **Commission européenne contre le racisme et l'intolérance**, formulée en 2016.

La Commission considère qu'un discours de haine "doit être compris comme couvrant **toutes formes d'expression** qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou d'autres **formes de haine fondées sur l'intolérance**, y compris l'intolérance qui s'exprime sous forme de nationalisme agressif et d'ethnocentrisme, de discrimination et d'hostilité à l'encontre **des minorités, des immigrés et des personnes issues de l'immigration**".

Cette définition met l'accent sur la pluralité des formats du discours de haine, qui peut être formulé **de manière textuelle, mais aussi sous forme d'image ou de vidéo**. Elle souligne également les différents publics ciblés par les discours de haine.

Dans le parcours "Décrypter les discours de haine en ligne", les cibles du discours de haine sont régulièrement désignées par le terme "**minorités ethniques et religieuses**". Ce terme renvoie à un groupe de personnes dont l'origine géographique ou ethnique, la religion ou encore la langue sont **différentes de la majorité de la population d'un État**. Le parcours met ainsi en lumière la haine ciblant les Asiatiques, les Arabes, les Noirs, les Roms et les Juifs.

Racisme et antisémitisme : quelles spécificités ?

Le terme "racisme" renvoie aujourd'hui à une **attitude hostile**, qui peut aller du mépris à la haine, à l'égard d'un groupe de personnes, **sur la base de leur origine ethnique ou géographique, de leur couleur de peau ou de leur religion**. Le racisme prend sa source dans la **xénophobie**, qui désigne le rejet de l'étranger et de la différence. Le racisme a d'abord été théorisé à partir des **classifications des espèces vivantes** réalisées au XVIII^e siècle. Il s'agissait alors de s'appuyer sur la **notion de "race"** pour **hiérarchiser et exclure** certaines populations. Aujourd'hui, la communauté scientifique rejette l'existence d'arguments biologiques qui pourraient légitimer la notion de race.

L'antisémitisme est défini par l'**IHRA** (International Holocaust Remembrance Alliance) comme "une certaine perception des Juifs qui peut se manifester par une **haine à leur égard**". Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des **individus juifs** ou non et/ou **leurs biens**, des **institutions communautaires** et des **lieux de culte**". L'antisémitisme a pu s'appuyer sur des **mécaniques similaires au racisme**, comme les stéréotypes, la haine ou une logique d'exclusion. Cependant, il convient de **distinguer l'antisémitisme du racisme** en raison des **spécificités de son histoire et de sa construction**.

En effet, si le racisme prend souvent sa source dans un sentiment de supériorité par rapport à l'autre, l'antisémitisme se construit au contraire sur **une forme d'infériorité ressentie par rapport aux Juifs**. On leur reproche alors "d'être plus ou d'avoir plus" que soi³. Les Juifs sont ainsi régulièrement

³ « Delphine Horvilleur : "L'antisémitisme n'est jamais une haine isolée, mais le premier symptôme d'un effondrement à venir" », *Libération*, 2019 (en ligne) :

accusés de détenir trop de pouvoir ou trop d'argent. Cette vision fantasmée des Juifs alimente une **obsession complotiste** à travers laquelle les Juifs sont perçus comme une **puissance occulte travaillant à la domination mondiale** en secret, de manière concertée et collective. Le Conseil des Sages de la laïcité souligne ainsi que l'antisémitisme renvoie à "une vision du monde dans laquelle les Juifs incarnent le mal et l'ennemi absolu"⁴.

L'antisémitisme se caractérise également par son **inscription dans la durée**. Il s'agit d'abord d'une haine religieuse, dont on retrouve de premières traces **dès l'Antiquité**. Au Moyen-Âge, la haine des Juifs s'inscrit dans le cadre des **conflits entre les trois grandes religions monothéistes**, le christianisme, l'islam et le judaïsme. La **construction de l'Église chrétienne** s'est ainsi largement fondée sur l'hostilité et le mépris envers les Juifs. À cette période, les Juifs sont alors **exclus de certains pans de la société**, certains métiers leur étant par exemple interdits.

Le **mythe du complot juif** s'est formé au même moment et a ensuite été régulièrement réactualisé. Les **Protocoles des Sages de Sion**, un **faux document** forgé au début du XX^e siècle se présentant comme un plan de conquête du monde par les Juifs, est un des exemples les plus connus. Aujourd'hui, les **conflits géopolitiques**, en particulier au **Moyen-Orient**, mais aussi les crises économiques et sociales alimentent l'antisémitisme contemporain et on observe une **augmentation des actes antisémites suivant l'actualité**.

Cette distinction entre racisme et antisémitisme **n'a bien sûr pas pour objectif de mettre en concurrence le racisme et l'antisémitisme**, ce qu'il faudra rappeler aux jeunes. Souligner les spécificités de l'antisémitisme **ne signifie pas hiérarchiser une forme de haine par rapport à une autre**. Il faudra ainsi être particulièrement vigilant à toute course à la victimisation lors de la séance, en rappelant que les victimes de la haine sont multiples.

Sionisme et antisionisme : la question de l'État d'Israël

La question de l'antisémitisme est régulièrement liée à d'autres notions, comme **le sionisme et l'antisionisme**, qui peuvent **questionner les jeunes**. Il est nécessaire de bien **expliciter ces deux termes** pour leur permettre d'appréhender au mieux ces définitions, même si elles sont complexes.

Le sionisme renvoie à un mouvement **né à la fin du XIX^e siècle** revendiquant la **création d'un État juif indépendant en Palestine**. Ce mouvement s'est en particulier développé **en réponse à l'antisémitisme croissant en Europe**, qui s'est exprimé sous la forme de **pogroms** (massacres et pillages de Juifs) et de fausses accusations, comme ce fut le cas avec **l'affaire Dreyfus**. Après la Seconde Guerre mondiale, l'**ONU** décide du partage de la Palestine entre un État juif et un État arabe. L'**État d'Israël** est ainsi **créé en 1948** en vertu du **droit à l'autodétermination des peuples**. Ce principe du droit international, inscrit dans la **Charte des Nations unies** depuis 1951, dispose que chaque peuple a le droit de **choisir de manière libre et souveraine son statut international et son organisation politique et administrative**, et ainsi de **prendre en main son destin**.

L'**antisionisme** s'est créé en **opposition à la création et à l'existence de l'État d'Israël, mais aussi à son caractère juif et à l'autodétermination du peuple juif**. Ce terme renvoie à de nombreuses

https://www.libération.fr/debats/2019/01/08/delphine-horvilleur-l-antisemitisme-n-est-jamais-une-haine-isole-e-mais-le-premier-symptome-d-un-effo_1701671/.

⁴ "Pourquoi parle-t-on de racisme et d'antisémitisme ?", Conseil des Sages de la laïcité, 2020 (à télécharger ici : <https://www.education.gouv.fr/media/72710/download>).

réalités et est parfois utilisé comme un mot passe-partout, permettant de masquer une **nouvelle forme d'antisémitisme**, associée à une critique de la politique de l'État d'Israël dans le cadre du conflit israélo-palestinien. Il est donc nécessaire, si les jeunes abordent la question, de bien **différencier la critique légitime de la politique d'un pays et la remise en question de l'existence même de ce pays parce qu'il s'agit d'un État juif.**

Différencier stéréotypes, préjugés et discriminations

L'étude des discours de haine interroge également sur les termes "stéréotypes", "préjugés" et "discriminations". Parfois utilisés de manière similaire, ils renvoient toutefois à des **réalités différentes**.

Un **stéréotype** est une **représentation simplifiée**, caricaturée d'un individu ou d'un groupe humain, de ses attributs physiques, moraux ou comportementaux. Il s'agit d'une **généralisation d'une caractéristique à l'ensemble d'un groupe**. Les stéréotypes peuvent être **négatifs, mais aussi positifs**. C'est un **mécanisme naturel de la pensée** : notre cerveau cherche à catégoriser pour traiter plus facilement les informations.

Si on ne les remet pas en question, les stéréotypes peuvent être dangereux : ils engendrent des **préjugés**, c'est-à-dire **un jugement, une évaluation négative d'un groupe**. Les préjugés sont de l'ordre de l'**émotion**, de l'**affect**. Ils peuvent s'exprimer par la phrase "Je n'aime pas."

La **discrimination** se distingue du préjugé. Il s'agit **d'un comportement, d'un traitement négatif d'une personne**. La discrimination est de l'ordre de l'**action**. Les discriminations peuvent être fondées sur l'origine, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, les convictions politiques, philosophiques ou religieuses...

Discours de haine : contexte historique

XVIII^e-XIX^e siècles - Lumières et liberté d'expression

Dès le XVIII^e siècle, des textes fondateurs comme la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen** se sont attachés à définir les valeurs et droits de l'homme, tels que la liberté, la propriété, la sûreté ou la résistance à l'oppression.

Le texte a **donné naissance à la liberté d'expression, mais également à ses limites**, comme le précise l'article 11 du texte : "La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, **sauf à répondre de l'abus de cette liberté** dans les cas déterminés par la Loi." Ce texte définit en effet la liberté comme "**tout ce qui ne nuit pas à autrui**".

Au XIX^e siècle, la **loi sur la liberté de la presse** (1881) vient compléter et limiter les premières dispositions sur la liberté d'expression **en interdisant la publication de propos diffamatoires ou insultants**.

XX^e siècle - Guerres mondiales et discours de haine

Après les guerres mondiales du XX^e siècle, la lutte contre les discriminations s'accélère et on observe une volonté internationale d'encadrer et de sanctionner les discours de haine. Ainsi, en 1948, la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* insiste sur l'importance et la nécessité du "respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion".

Ces dispositions sont complétées en 1969 par les articles 4 et 5 de la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*, qui exigent que l'on interdise l'expression et la diffusion d'idées fondées sur la supériorité ou la haine raciale.

En France, plusieurs **lois dites "mémorielles"** sont promulguées afin de limiter les discours de haine. Si la loi de 1881 réprimait déjà l'injure et la diffamation, la **loi Pfeiffer (1971)** crée le délit de provocation à la discrimination, à la haine et à la violence raciales. Le racisme devient alors un délit puni par des peines allant de l'amende à la prison ferme. En 1990, la **loi Gayssot** prévoit de nouvelles sanctions pour réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe. Elle fait également du **négationnisme** un délit.

XXI^e siècle - L'impact d'Internet et des réseaux sociaux

Au XXI^e siècle, l'apparition et le développement d'Internet et des réseaux sociaux changent la donne. Dès 2001, un **rapport de l'ONU** souligne le fait qu'**Internet est utilisé pour rendre les discours racistes "de plus en plus volumineux et de plus en plus sophistiqués"**.

Pour répondre à ces nouvelles problématiques, certains pays légifèrent sur le sujet, à l'instar de la France qui a promulgué en 2020 une **loi sur les contenus haineux sur Internet, dite "loi Avia"**, du nom de la députée qui en est à l'origine. Largement discutée et controversée, notamment sur la question de la liberté d'expression, la loi Avia a permis la création d'un **parquet spécialisé dans les messages de haine en ligne**, la **simplification du signalement** d'un contenu et la création d'un **observatoire de la haine en ligne**, rattaché au CSA.

De leur côté, les **réseaux sociaux**, régulièrement critiqués pour leur rôle dans la diffusion des contenus haineux, font **évoluer leurs politiques de modération** pour protéger davantage leurs utilisateurs. Instagram a par exemple lancé en 2016 une **fonctionnalité permettant de filtrer automatiquement** des mots ou expressions souvent signalés comme offensants. Mais la modération sur ces plateformes reste encore poreuse.

Discours de haine : qu'en dit la loi ?

Définir et sanctionner le discours de haine

La loi reconnaît plusieurs formes de discours de haine raciale : l'incitation à la haine raciale, l'injure raciale et la diffamation raciste.

- L'**incitation à la haine raciale** est le fait de pousser d'autres personnes à manifester de la haine à l'égard de certaines personnes, en raison de leur couleur de peau, de leur origine ou de leur religion. Cette expression comprend également l'incitation à la violence.

- **L'injure raciale** est une expression adressée à une personne dans l'intention de la blesser ou de l'offenser, en raison de sa couleur de peau, de son origine ou de sa religion.
- La **diffamation raciste** est le fait d'imputer des faits à une personne ou un groupe de personnes en raison de son origine, de sa couleur de peau ou de sa religion.

La loi prévoit des **sanctions différentes selon le cadre dans lequel le discours est prononcé**. Dans le **cadre public**, lorsque tout le monde peut voir ou entendre le discours (à la télévision ou en mode public sur les réseaux sociaux), les discours de haine peuvent être **punis d'une peine de prison d'un an et d'une amende pouvant aller jusqu'à 45 000€**. Dans le **cadre privé**, lorsque seul un groupe restreint peut voir ou entendre le discours (dans un courriel ou une conversation privée par exemple), les discours de haine peuvent être **punis d'une amende de 1 500€**.

Toutefois, il convient de rappeler que **les mineurs de moins de 13 ans ne peuvent être déclarés coupables d'une infraction**. En dessous de cet âge, la loi considère qu'un mineur n'a pas la capacité de comprendre les conséquences de ses actes. Après 13 ans, sa responsabilité pénale peut être engagée. Jusqu'à 18 ans, **l'âge de la majorité pénale**, les peines sont cependant adoucies car on considère qu'un **enfant ne peut être jugé comme un adulte**. Au niveau **civil**, **les parents sont responsables** des fautes de leur enfant mineur et l'indemnisation de la victime est à leur charge.

Qu'est-ce que le droit au blasphème ?

Le blasphème désigne une **injure envers ce qui est sacré ou vénéré selon une religion**. Défini au XVI^e siècle par un théologien espagnol comme "toute parole de malédiction, reproche ou irrespect prononcé contre Dieu", le blasphème a longtemps été interdit en France. La **période des Lumières** a toutefois entamé un processus de **différenciation des sphères religieuses, politiques et juridiques**.

Ce n'est qu'en **1881**, au cours de la Troisième République, que l'État instaure le **droit au blasphème** dans le cadre de la loi sur la liberté de la presse. Selon cette loi, **critiquer ou injurier une religion ne peut être considéré comme un crime**. La loi sur la liberté de la presse autorise également à critiquer ou à injurier la République. Il est toutefois **interdit d'insulter les adeptes de cette religion**, ce qui peut être considéré comme une injure raciale ou une diffamation raciste. C'est pourquoi les unes de **Charlie Hebdo**, mettant en scène le prophète Mahomet, ne peuvent être condamnées par la loi, et qu'à l'inverse, les sketches et déclarations de **Dieudonné**, qui ciblaient directement les Juifs, le sont.

Conseils pour l'encadrement des jeunes lors de la séance

Co-préparer et co-animer la séance

L'étude d'un tel sujet en atelier peut vous questionner et parfois même vous inquiéter, surtout lorsque vous n'êtes pas spécialiste du sujet. Il est bien sûr **normal de ne pas tout savoir** et vous êtes tout à fait **légitime en tant qu'enseignant ou animateur pour aborder ce sujet**, même si vous n'en êtes pas un expert. N'hésitez pas à indiquer aux jeunes que, concernant certaines questions, vous pouvez entreprendre une recherche qui vous permettra de répondre lors des séances suivantes.

Si vous appréhendez l'animation de cet atelier et que vous ne vous sentez pas à l'aise, **n'hésitez pas à solliciter l'aide d'une association ou d'un collègue**, qui pourra vous accompagner dans la

préparation de la séance, voire même l'animer avec vous. L'échange avant et pendant la séance permet de faire avancer les réflexions. Le parcours "Décrypter les discours de haine en ligne" intégrant des **objectifs d'EMC** (enseignement moral et civique) et **d'EMI** (éducation aux médias et à l'information), un **binôme professeur d'Histoire-Géographie-EMC et professeur documentaliste** pourra permettre d'accompagner les jeunes sur ces deux domaines.

Construire le cadre de la séance

Cette thématique peut faire l'objet de questionnements des jeunes, certains pouvant s'éloigner du cadre de la séance. C'est pourquoi il est nécessaire de construire le cadre de la séance **en annonçant avant de commencer ce qui va être fait et l'objectif de la séance**. Cela permettra d'éviter que les échanges sortent de ce cadre.

Si malgré tout, les échanges sortent du cadre annoncé, n'hésitez pas à **recadrer et recentrer le sujet**, en soulignant que ces échanges sont intéressants mais qu'ils ne sont pas l'objet de la séance. Si cela va trop loin, n'hésitez pas à dire "**Stop !**" et à arrêter la séance, pour la reporter à plus tard. **Ce n'est en aucun cas un constat d'échec.**

Être attentif aux propos des jeunes

Ce parcours donne lieu à des échanges entre jeunes, notamment dans le cadre du décryptage des marqueurs. Il est important de **rester vigilant** aux propos de chacun tout au long de la séance et de **contenir les propos haineux** qui pourraient être véhiculés par certains jeunes. N'hésitez pas à les reprendre, **sans toutefois aller dans le contre-argumentaire**, ce qui pourrait avoir l'effet inverse, mais en soulignant que de tels propos sont graves, qu'ils peuvent blesser la ou les personne(s) ciblée(s) et qu'ils sont punis par la loi en raison de leur gravité.

Certains jeunes pourraient par exemple être amenés à évoquer la **question du conflit israélo-palestinien** pour justifier les discours de haine sur les Juifs. Il est alors important de bien expliciter les termes **antisémitisme et antisionisme** et de montrer la différence avec la simple critique de la politique d'un État.

Garantir une expression bienveillante

Certains jeunes pourraient également être amenés à **partager leur propre expérience** du discours de haine, parce qu'ils en ont été **victimes ou témoins**. Il est important d'**accueillir l'expression des jeunes**, les laisser s'exprimer et ne pas leur donner l'impression que ce qu'ils disent est honteux.

Pour garantir une expression libre et bienveillante, n'hésitez pas à **énoncer quelques règles** avant de commencer la séance. Vous pouvez par exemple indiquer aux jeunes qu'il ne faut **pas commenter les prises de parole des autres**, qu'il est **interdit de se moquer** ou encore que **les échanges doivent rester confidentiels** et ne pas sortir du groupe.

Expliquer la limite entre humour et racisme

L'humour est souvent **utilisé comme justification à des propos à caractère raciste**. Le parcours "Décrypter les discours de haine" met d'ailleurs en scène quelques exemples de discours de haine

qui peuvent faire penser à de l'humour, par leur forme ou leur ton. Cela peut susciter des **réactions des jeunes qui ne comprennent pas toujours la limite entre humour et racisme.**

Pour répondre à leurs questionnements en favorisant une **réflexion personnelle de leur part**, il peut être pertinent de les amener à s'interroger sur la situation d'énonciation.

- **Le statut du locuteur** : De qui s'agit-il ? Un humoriste ? Un homme politique ? Un journaliste ? Est-il connu pour ses préjugés ?
- **L'intention du locuteur** : Veut-il dénoncer le racisme ? De qui ou quoi se moque-t-il ? Utilise-t-il l'ironie ? Que veut-il provoquer chez le spectateur ?
- **Le contexte d'énonciation** : Dans quel contexte les propos sont-ils énoncés (meeting politique, spectacle, émission...) ? L'humour est-il attendu dans ce contexte ?

Ressources complémentaires

Pour en savoir plus sur la thématique

Point de Contact

Un service de signalement, acteur du Safer Internet France, permettant aux utilisateurs de signaler tout contenu choquant rencontré lors de leur navigation

<https://www.pointdecontact.net/>

Question vive - Racisme et antisémitisme ?

Un dossier du réseau Canopé permettant de comprendre la distinction entre racisme et antisémitisme.

https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/eduquer_contre_racisme/question_vive_racisme_et_antisemitisme.pdf

Question vive - Le racisme, la liberté d'expression et la loi

Un dossier du réseau Canopé pour mieux comprendre les limites de la liberté d'expression en lien avec la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/user_upload/questions_vives_racisme_liberte_loi.pdf

Fiche notion - Racisme

Un dossier du réseau Canopé pour comprendre la construction historique du racisme et savoir le définir.

<https://www.reseau-canope.fr/eduquer-contre-le-racisme-et-lantisemitisme/racisme.html>

Podcast - Nos vies fragiles, à l'ère du numérique

Un podcast proposé par La Grande Librairie, avec Bruno Patino, pour comprendre pourquoi le fonctionnement des réseaux sociaux favorise la diffusion des discours de haine.

<https://podcasts-francais.fr/podcast/la-grande-librairie/nos-vies-fragiles-a-l-ere-numerique>

Rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisemitisme et la xénophobie (2020)

Un rapport paru en 2020 présentant des données statistiques, dont des données sur les discours de haine en ligne, issues de la plateforme de signalement PHAROS.

https://www.cncdh.fr/sites/default/files/rapport_racisme_2020_contribution_ministere_interieur_bilan_statistique.pdf

Sixième évaluation du code de conduite pour la lutte contre les discours haineux illégaux en ligne (2021)

Un rapport annuel de la Commission européenne pour découvrir des chiffres clés et des statistiques sur la lutte contre les discours de haine.

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_21_5082

Parcours - Lutter contre les discriminations, un enjeu de tous les jours

Deux parcours proposés par les CEMÉA pour se former en tant qu'éducateur à la lutte contre les discriminations.

https://yakamedia.cemea.asso.fr/univers/animer/activites-autour-des-medias-et-du-numerique/me_dias-internet/seriously-lutter-contre-les-discriminations-un-enjeu-de-tous-les-jours-educateurs

Parcours - Liberté de la presse/Liberté d'expression

Un parcours proposé par les CEMÉA pour se former en tant qu'éducateur à la liberté d'expression et ses limites.

https://yakamedia.cemea.asso.fr/univers/animer/activites-autour-des-medias-et-du-numerique/me_dias-de-linformation/liberte-de-la-presse-liberte-dexpression-parcours-pour-les-acteurs-educatifs

Pour sensibiliser les jeunes aux discours de haine raciale

Programme CoExist

Un programme de prévention qui intervient dans les collèges et lycées pour sensibiliser, entre autres, au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie.

<https://www.coexist.fr/>

Seriously

Un outil d'accompagnement proposé par les CEMÉA pour répondre aux discours haineux avec des éléments factuels et dépassionner le débat.

<https://seriously.org/>

Parcours - Le racisme dans une société diverse

Une série de parcours pour apprêter dès le cycle 3 la lutte contre le racisme et la question du droit à la différence.

<https://www.reseau-canope.fr/eduquer-contre-le-racisme-et-lantisemitisme/le-racisme-dans-une-societe-diverse.html>

Parcours - Lutter contre les discriminations, ça s'apprend !

Un parcours proposé par les CEMÉA pour sensibiliser les jeunes à la lutte contre les discriminations.

<https://yakamedia.cemea.asso.fr/univers/comprendre/numerique-media-et-education-citoyennete/seriously-lutter-contre-les-discriminations-ca-sapprend-parcours-pour-les-jeunes>

Parcours - Liberté de la presse/Liberté d'expression, ça s'apprend !

Un parcours proposé par les CEMÉA pour sensibiliser les jeunes à la liberté d'expression et ses limites.

https://yakamedia.cemea.asso.fr/univers/animer/activites-autour-des-medias-et-du-numerique/me_dias-de-linformation/liberte-de-la-presse-liberte-dexpression-ca-sapprend-parcours-pour-les-jeunes

Parcours pédagogiques - Jeux et discours de haine

Un kit pédagogique composé de 15 parcours pédagogiques pour parler des discours de haine avec les collégiens et lycéens.

<https://savoirdevenir.net/2010/12/parcours-pedagogique-discours-de-haine/>

Affiche - Avant de commenter sur les réseaux sociaux

Une affiche à télécharger et à afficher en classe avec les questions à se poser avant de commenter sur les réseaux sociaux pour éviter de diffuser des messages de haine.

<http://elisegravel.com/blog/avant-de-commenter-sur-les-medias-sociaux/>

Dossier - Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme

Un dossier de la plateforme Lumni pour préparer la Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme à travers des vidéos revenant sur l'histoire de ces formes de haine.

<https://www.lumni.fr/dossier/semaine-d-education-et-d-actions-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme>